Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260224-DEL1924226ILLUM-DE

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents-représentés : 12
Votants : 12

Date de **convocation :**
19 février 2026

Le vingt quatre février de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Antoine GABRIELE, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur Antoine GABRIELE, Maire, Monsieur Jean-Luc LECLERCQ Adjoint, Madame Claudine KERBRAT, Adjointe, Madame Christiane BILLEBEAUD, Monsieur Ludovic KERLOCH, Madame Stéphanie MERMET, Madame Eliane BRELIVET, Madame Célia BONIZEC, Monsieur Sylvain PRÉ

Procurations : Madame Chloé VERNIOLLE a donné procuration à Madame Eliane BRELIVET , Monsieur Pierre Marc BUTTY a donné procuration à Monsieur Antoine GABRIELE, Monsieur Jean-Marie PRÉ a donné procuration à Madame Célia BONIZEC

Absents : Mr Erwan PIANEZZA, Monsieur Marc PENSEC

Secrétaire de séance : Madame Célia BONIZEC

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

-Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
-SDEF : autorisation de signature de 5 conventions
-signature d'une convention avec Objectif Emploi Solidarité
-Marché de Maitrise d'œuvre de l'Eglise –Attribution
-Comptes Financiers uniques 2025 –adoption pour la Commune et l'ALSH
-Renouvellement adhésion, à l'ANETT, à l'AMF 29, à la Banque alimentaire, à la Fondation du patrimoine aux Plus beaux villages de France, aux Petites Cités de Caractère, au FIA (Finistère Ingénierie Assistance) pour 2026, Océade et au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)
- Subvention budget ALSH
-Subvention budget CCAS
-SPR-autorisation de signature d'un avenant
-Projet nouvelle affectation des bâtiments situés au 07 rue du Four
-travaux cimetière –autorisation de signature
-avenant n) 1 terideal chantier Site exception kerguenole – nouveau devis à signer avec terideal pour prestations différées
-Affectation des résultats de l'exercice 2025 (COMMUNE ET ALSH) SOUS RESERVE ADOPTION DES CFU
-Vote des taux d'imposition pour 2026
Information sur les rémunérations des élus dans le cadre de leurs fonctions et les frais de déplacements induits
-Reprise anticipée des résultats prévisionnels et projet affectation de résultats , uniquement si CFU non adoptés (commune et Alsh)
- Vote des budgets 2026 (COMMUNE ET ALSH)
-stage de 4è –autorisation de signature d'une convention avec le Collège Saint jean baptiste à Quimper
-affaires diverses- infos diverses

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260224-DEL1924226ILLUM-DE

19-2026-2402-19-LECTURE DES COURRIERS REÇUS DU SERVICE DES IMPÔTS

Monsieur Le Maire rend compte aux élus du courrier reçu par mail du service des impôts. Il concerne la redevance Illuminations pour 4 personnes commerçantes qui s'opposent au paiement en contestant une redevance d'occupation du domaine public.

Le Conseil Municipal,
S'agissant d'une part, d'une redevance-participation « illuminations » par bien commercial ouvert, et non d'une redevance d'occupation du domaine public comme allégué, instaurée en 2014 qui n'a appelé aucune observation des services de l'Etat depuis lors, ni des pétitionnaires
Observant d'autre part, que cette redevance a été votée par l'une des personnes concernée à deux reprises car en possession d'un pouvoir,
Relevant enfin d'une part, que l'évolution des montants, a fait l'objet d'une communication auprès des propriétaires de locaux professionnels ouvrant pendant les « Illuminations » par cette même personne, conseillère municipale, que d'autre part cette redevance a été instaurée afin de ne pas pénaliser le budget communal,
Après avoir délibéré,
Décide de maintenir la facturation telle qu'établie

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Maintien redevance participation illumination	**11**	**0**	**1**

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Maire, Antoine GABRIELE